

Éléments de texte pour vos sites web (avec l'exemple d'ACCED, à adapter) :

Proposition de titre :

***Nom de l'AM* et la FGC et se mobilisent pour défendre l'engagement international de la Ville de Genève**

Dans les pays du sud, les besoins sont immenses. Que ce soit pour diminuer la mortalité des mères, pour assurer le droit à l'éducation, pour soutenir des coopératives agricoles, pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement, les populations les plus pauvres ont besoin de notre soutien actif. C'est pour cela que la Fédération genevoise de coopération (FGC) et ses associations membre développent, depuis plus de 50 ans, des projets pour et avec les personnes défavorisées de ces pays. C'est pour cela que des engagements internationaux et nationaux en faveur de l'aide au développement ont été pris. Aujourd'hui, la FGC et *Nom de l'AM* appellent les citoyennes et citoyens de la Ville de Genève à refuser la coupe de 340 000 francs dans les engagements prévus par l'exécutif municipal pour la coopération, lors du vote populaire municipal du 24 septembre 2017.

Depuis 1970, les pays industrialisés se sont engagés à accroître l'aide au développement à hauteur de 0,7% de leur produit intérieur brut (PIB). Ce qui est un minimum au regard des besoins et des inégalités dans le monde. En Suisse, la Constitution fédérale (dans son article 54), comme celle du canton de Genève (article 146), considèrent l'engagement des collectivités publiques pour la coopération au développement comme une contribution importante à la dignité humaine et à la stabilité du monde. La FGC et ses membres se sont toujours mobilisés pour que ces engagements soient respectés. Actuellement, 17 communes genevoises affectent plus de 0,7% de leur budget de fonctionnement à l'aide au développement. La Ville de Genève, pour sa part, n'y est pas encore : en 2016, elle a consacré 0,61% à la solidarité internationale. Amputer encore ce budget éloignerait davantage la municipalité de son objectif.

La coopération ne doit aucunement devenir la variable d'ajustement de nos débats budgétaires. Car l'impact au sud est immense : chaque coupe met directement en péril des activités prometteuses et positive en cours. *Pour ACCED, 340 000 francs, c'est près de l'ensemble du financement accordé par la FGC en 2016 pour les projets au Sénégal, au Burkina Faso et au Togo. Avec cette somme et en collaboration avec ses partenaires locaux, ACCED lutte contre le travail des enfants et les nuisances environnementales sur les sites d'orpillage au Sénégal. Au Burkina, ACCED soutient la scolarisation des enfants dans la province du Boulkiemdé. Au Togo, l'association cherche à sortir des jeunes filles du travail dans le secteur informel pour les inscrire et les maintenir à l'école. (NB : Ce paragraphe est à adapter selon les activités de l'AM, si possible ajouter quelques données sur le nombre de bénéficiaires concernés, cf modèle de TdH ci-dessous.)*

La FGC et ses membres ont pris connaissance des arguments de la majorité du Conseil municipal : en contrepartie de la baisse, la majorité a voté une subvention équivalente à la Croix-Rouge genevoise pour un programme d'aide au retour de requérants d'asile. Il est vrai que selon les règles de l'OCDE, l'aide au retour peut être comptabilisée dans l'aide au développement, mais ce n'est nullement une obligation. Et pratiquer ainsi, c'est opposer l'aide au retour et la coopération. En tous cas tant que la collectivité concernée n'a pas atteint le 0,7%, les deux budgets devraient s'additionner, non pas être joués l'un contre l'autre. Il en va d'ailleurs de même pour l'aide humanitaire, qui est aussi fréquemment et faussement mise en

concurrence avec la coopération. Au niveau fédéral, l'aide au retour n'est d'ailleurs pas mise à la charge des crédits de coopération internationale.

Cette année plus que jamais, les affrontements politiques municipaux ne doivent pas se dérouler sur le dos des plus pauvres. Surtout dans notre ville qui, à juste titre, est fière de son rôle international. Un tel rôle a son prix : celui d'un engagement efficace sur la durée aux côtés des plus démunis dans le monde.

Voici l'exemple fourni par Terre des Hommes pour concrétiser les effets de la coupe:

Avec CHF 340'000.-, Terre des Hommes Suisse peut

- Soutenir **9 associations au Burkina Faso** actives dans la promotion du droit à l'éducation, du droit à l'alimentation et dans la lutte contre les pires formes de travail.
- Fournir une aide directe à plus de **70'000 personnes**.
- Offrir un avenir meilleur à près de **35'000 enfants**.



Derrière ce montant, il y a des gens. Dont de nombreux enfants.

Votez **NON** aux coupes dans la solidarité internationale le 24 septembre!